

COMPTE-RENDU DE REUNION

Objet :	Réunion n°4 du Comité de suivi post-incendie de Mostuéjols
Date :	mercredi 22 avril 2026
Lieu :	Mostuéjols

Participants et personnes excusées :

- Voir feuille d'émargement en annexe

ORDRE DU JOUR

- Préjudice écologique – point sur la procédure juridique et l'évaluation Biotope
- Suivi des reboisements et de la régénération (CNPf, délégation Occitanie)
- Suivis naturalistes (faune, flore, rhopalocères, avifaune) (ONF)
- Point érosion du ravin des Arziolles & Plan Communal de Sauvegarde (SMV Trane-Amont)
- Point observatoire photographique des paysages (CAUE)
- Informations concernant les sites archéologiques (DRAC Occitanie)

NB : Le compte-rendu est principalement établi sur la base des notes de Clara Garcia Matos (PNR des Grands Causses)

DEROULE

PREJUDICE ECOLOGIQUE – PROCEDURE ET EVALUATION (PNR DES GRANDS CAUSSES)

Jérôme Bussière (PNR) a présenté un point d'étape sur la procédure juridique relative au préjudice écologique causé par l'incendie.

Concernant la procédure judiciaire :

- Un dépôt de plainte au tribunal civil est envisagé, en attente de l'aval des élus à l'issue des élections municipales.
- Le paiement des indemnisations sera vraisemblablement assuré par les assurances, la personne mise en cause n'étant pas solvable.

Concernant la méthodologie d'évaluation (méthode Biotope) :

- Retour sur le calendrier de suivi 2023-2025.
- La superficie à compenser est évaluée à 400 ha environ.
- Les mesures s'appuient sur les grandes orientations discutées et admises en Comité de suivi post-incendie : reconstitution d'une forêt mélangée, maintien des enjeux liés au milieu ouverts, orientation et gestion de la fréquentation, suivis et animation/suivi des mesures (Le préjudice écologique ne chiffre pas les mesures liées à la protection des vestiges archéologiques.)
- Cette méthode, adaptée ici aux milieux terrestres, produit des éléments quantifiés, localisés et estimés financièrement.

Chiffrage du préjudice (estimation) :

NB : Le montant du préjudice présenté en réunion n'est porté au compte-rendu pour des raisons de confidentialité (procédure juridique non aboutie).

Il a été précisé que ces mesures détaillées constituent un cadre de référence et un support pour orienter les actions envisageables, indépendamment de toute procédure juridique. Il est à noter toutefois que les moyens financiers mobilisables pour initier les démarches de restauration ne sont pas identifiées à

l'heure actuelle que et que leur montant ne permettra probablement pas de les mettre en œuvre intégralement mis en œuvre dans l'immédiat.

Échanges notables :

- Jean-Jacques Charles (Communauté de communes) a interrogé la ventilation de la somme demandée entre les maîtres d'ouvrage ; Jérôme Bussière a précisé que la ventilation s'opère par propriété (communale, sectionnée, privée) et que les mesures de restauration ne peuvent excéder le préjudice subi sur chaque secteur.
- Cécile Bedel a demandé si la restauration ne concernait que les propriétés publiques ; Jérôme Bussière (PNR) a confirmé ce point tout en mentionnant la possibilité de conventionner avec des propriétaires privés si des mesures étaient identifiées et des financements obtenus.
- Joseph Gagneux (DDT) a soulevé la question de la conditionnalité des actions à l'obtention d'indemnisations ; il a été répondu que cela dépendra des mesure nécessaire (réglementation) et des financements obtenus à définir avec les propriétaires publics et le gestionnaire (ONF).
- Vincent Hustes (CAUE) a interrogé sur l'existence d'autres sites incendiés en France en 2022 (Landes notamment) et sur l'état d'avancement des procédures comparables.
- La question de la portée d'une plainte du SDIS a été évoquée par Jean-Jacques Charles sans conclusion arrêtée.
- Maguelone Rémize (Communauté de communes) a interrogé sur le préjudice économique et d'image ; Jérôme Bussière (PNR) a indiqué que le préjudice économique est chiffré (dépenses liées aux études, travaux d'urgence, pertes locatives, accueil des pompiers, etc.) et versé au dossier, le préjudice d'image n'ayant pas été estimé avec une méthode standardisée.

POINT CNPF – REBOISEMENT ET REGENERATION (PRESENTE PAR LE PNR DES GRANDS CAUSSES)

- Un Plan Simple de Gestion (PSG) a été réalisé chez un propriétaire, avec opérations de reboisement effectuées au cours de l'hiver 2025-2026.
- Des suivis de régénération ont été conduits en 2024 et 2025.
- Un dispositif enclos/exclos est en place (un seul dispositif, surface d'environ 10 m × 10 m).
- Le CNPF propose de renouveler le suivi en 2027 sur l'ensemble des placettes, soit cinq ans après l'incendie, en partenariat avec les agents ONF et CNPF.

SUIVIS NATURALISTES (ONF)

Justin Pègues (ONF) a présenté les résultats des suivis naturalistes (sur les parcelles publiques) conduits depuis l'incendie.

Micromammifères et chiroptères :

- Premiers résultats 2024 disponibles ; analyse 2025 en cours de finalisation.
- Environ quarante espèces de micromammifères recensées en zone non exploitée (arbres sur pied) contre une vingtaine en zone exploitée (arbres coupés).
- Comparaison avec la Forêt Domaniale des Grands Causses - massif de la Bartasserie (RBI Cirque de Madasse).
- Lien observé entre la dynamique prédateur-proie et la structure de la végétation.
- Suivi des chiroptères en cours d'analyse ; rapport prévu dans 2 à 3 ans.

Rhopalocères :

- A ce jour, 72 espèces recensées sur le site.

Avifaune :

- Suivi par Indice Ponctuel d'Abondance (IPA) conduit par le bureau d'études ONF.

En 2025, 77 espèces ont été observées.

- Suivi des engoulevants en cours (2025-2026).

Jérôme Bussière (PNR) a souligné que la dynamique post-incendie favorise la biodiversité, notamment en milieux ouverts (micromammifères, rhopalocères, rapaces, avifaune), et qu'il sera intéressant d'observer son évolution dans le temps.

La question des suivis herpétologiques et floristiques a été évoquée ; des observations de salamandres ont été signalées par Jacques Maury. Justin Pègues (ONF) a indiqué qu'un suivi flore restait à confirmer. L'absence d'état initial rend difficile toute comparaison.

SITUATION DU VAUTOUR MOINE (LPO GRANDS CAUSSES PAR LE PNR DES GRANDS CAUSSES)

Laure Jacob (PNR) apporte un complément d'information a été présenté concernant le Vautour moine, espèce phare du secteur classé en danger au niveau mondial.

- Population d'environ quarante couples, avec 36 pontes recensées sur les départements de l'Hérault, de la Lozère et de l'Aveyron en 2025.
- En 2022, dans la zone incendiée : 11 sites de reproduction occupés au moins une fois au cours des années précédentes ; un seul poussin directement perdu du fait de l'incendie.
- En 2025 : tous les sites en périphérie de la zone incendiée sont à nouveau occupés, avec 20 poussins à l'envol. Quatre sites d'habitat propice ont été perdus à long terme.
- Le rapport est joint au présent compte-rendu.

ÉROSION DU RAVIN DES ARZIOULES ET PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) (SMV TARN-AMONT)

- Les cendres ont disparu du ruisseau.
- Station 1 (confluence avec le ravin de Salzet) : incision de près de 40 cm de matériaux emportés, évolution vers une granulométrie plus grossière.
- Station 2 (traversée du ravin) : tendance inverse, surélévation de 42 cm des dépôts et du lit (+ 30 cm). Aucune hypothèse n'est posée pour l'instant.
- Actualisation du Plan communal de sauvegarde (PCS) de Mostuéjols en cours : balayage de l'ensemble des risques (feux de forêt, inondations, canicules...). À terme, des Plans Intercommunaux seront obligatoires pour les Communautés de Communes (à partir de 2026).
- Jean-Jacques Charles (Communauté de communes) a souligné que ces plans visent à organiser les mutualisations entre communes. Christine Bedel a insisté sur l'importance du regard extérieur pour couvrir l'ensemble des risques.
- Ambroise Séguret a demandé un bilan des points forts et faibles constatés lors de l'incendie : bonne utilisation du document PCS, communication et répartition des rôles ; points perfectibles : gestion de la circulation et des hébergements.

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE (CAUE)

- 11 points de vue suivis sur le site de Mostuéjols.
- Les photographies sont prises à la même période chaque année (première série : 4 octobre 2022), permettant de documenter la recolonisation végétale et la transformation rapide des paysages.
- Chaque point de vue est associé à une galerie photo contextuelle ("Galerie de l'esprit des lieux"). L'ensemble est disponible sur le site du CAUE.
- Ambroise Séguret a signalé une prolifération des ronces rendant certains secteurs impraticables.
- Deux points de l'observatoire photographique du CAUE ont été intégrés dans l'outil du GSF Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causse.
- L'observatoire photographique du paysage est accessible en ligne : <https://paysageaveyron.fr/paysage/observatoire-photographique-du-paysage/opp-de-mostuejols/>

ARCHEOLOGIE (DRAC PAR LE PNR DES GRANDS CAUSSES)

Pour rappel, 80 à 100 éléments supplémentaires ont été inventoriés par rapport à ce qui était connu avant l'incendie. Le site comprend notamment une nécropole néolithique, au moins d'intérêt de niveau régional.

- Le recensement des éléments archéologiques a été effectué dans le cadre de la mission de prospection inventaire réalisé par M. Michel Maillé; le rapport a été remis en 2024 au SRA Occitanie.
- Le travail du SRA Occitanie d'information/sensibilisation des propriétaires des parcelles concernées par des vestiges archéologiques est en cours.
- Selon M. Thomas Le Dreff (DRAC Occitanie), les campagnes de surveillance des sites par les brigades de gendarmerie se poursuivent.

Il a été suggéré de prendre attache auprès de la DRAC pour définir ce qu'il est possible d'envisager dans le cadre de la gestion post-incendie.

ÉCHANGES ET INFORMATIONS DIVERSES

- Christine Bedel a signalé d'importants dégâts sur les routes en 2023 liés au ruissellement après les orages d'octobre (env. 100 000 € de travaux, financés à environ 60 %). Le bassin du Salzet présente une superficie de réception des eaux élargie; les fossés coulent désormais très rarement.
- Une surveillance hebdomadaire des chutes de blocs sur les routes est maintenue.
- Joseph Gagneux (DDT) a interrogé sur les suites du Plan de Massif DFCI et les financements disponibles. Jérôme Bussière (PNR) a indiqué qu'une réunion à la préfecture a eu lieu fin mars mais que les informations restent limitées, notamment en raison du calendrier électoral.
- Christine Bedel a évoqué la nécessité d'accompagnement dans le cadre des pistes DFCI pour les propriétaires privés (ex.: élargissement d'une piste, procédure de servitude). Jérôme Bussière (PNR) a précisé qu'une enquête publique reste nécessaire avant tous travaux.
- Ambroise Séguret a évoqué une demande de devis à Sylvabois (100 000 € environ) pour une servitude, et la nécessité de 3 devis dans le cadre de la procédure négociée.
- Christine Bedel a mentionné l'installation d'une citerne l'année dernière (avec accompagnement) et des petits travaux de mise au gabarit de pistes restant à réaliser (la Bessède).
- Maguelone Rémize (Communauté de communes) a indiqué que, site à l'incendie, la signalétique de randonnée a été remise en place et renforcée (mas en bois), mais que certains carrefours restent problématiques. L'itinéraire nouvellement créé depuis le Roc des Agudes est apprécié des randonneurs.

PROCHAINES ETAPES ET POINTS DE VIGILANCE

Action / Décision	Responsable	Échéance
Dépôt de plainte au tribunal civil (préjudice écologique)	Collectivité / PNR des Grands Causses	Après élections
Renouvellement suivi CNPF (placettes régénération)	CNPF / ONF	2027
Finalisation rapport chiroptères et faune 2025	ONF	2027
Définir les actions de reboisements	Collectivités / ONF	À discuter
Prise de contact DRAC archéologie	Commune de Mostuéjols / PNR des Grands Causses	À initier
Procédure enquête publique pistes DFCI (servitudes)	Préfecture / PNR des Grands Causses	À initier
Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)	CCMGC	2026

Objet : Comité de suivi de la gestion post-incendie de Mostuéjols

Lieu, date : Mostuéjols, le 22 avril 2024

Prénom, Nom	Commune ou organisme	Fonction	Signature
Julien Guers	Association communale de chasse agréée (ACCA) de Mostuéjols	Président	
Michel Maillé	Association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique de l'Aveyron	Président	<i>Excusée</i>
Alain Guillot	Centre national de la propriété forestière (CNPF) - Délégation d'Occitanie	Technicien forestier	<i>Excusé</i>
Marine Lestrade	Centre national de la propriété forestière (CNPF) - Délégation d'Occitanie	Responsable Lot-Aveyron	
Corinne Labit	Chambre d'agriculture de l'Aveyron		<i>Excusée</i>
Christian Bernard	Comité scientifique, PNR Grands Causses		
Didier Hermant	Comité scientifique, PNR Grands Causses		<i>Excusé</i>
Didier Cadaux	Communauté de Communes Millau Grands-Causses	Vice-Président	
Geoffroy Barrabé	Communauté de Communes Millau Grands-Causses	Technicien sports de nature	<i>Excusé</i>
Tony Bedel	Commune de Mostuéjols	Maire	
Christophe Carat	Commune de Rivière-sur-Tarn	Maire	
Jean-Paul Pourquier	Commune du Masegros-Causses-Gorges	Maire	
Vincent Hurtes	Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Aveyron	Chargé de communication, en charge des OPP	
Ludovic Olicard	Conservatoire botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées		
Lucas Biais	Conservatoire des espaces naturels Occitanie (CEN Occitanie), antenne Aveyron		
Céline Gaubert	DDT de l'Aveyron, délégation territoriale Sud		<i>Excusée</i>
Joseph Gagneux	DDT de l'Aveyron, unité milieux naturels, biodiversité et forêt,	Adjoint au chef de l'unité milieux	


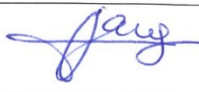
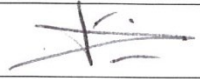
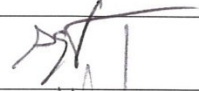


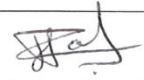



Parc naturel régional des Grands Causses

Prénom, Nom	Commune ou organisme	Fonction	Signature
		naturels, biodiversité et forêt	
Vincent Lavergne	DDT de l'Aveyron, unité milieux naturels, biodiversité et forêt	Chargé de mission DFCI	<i>Excusé</i>
Nathalie Charpiat	DDT de l'Aveyron, unité milieux naturels, biodiversité et forêt,		<i>Excusée</i>
Philippe Gruat	Direction de l'archéologie, Conseil départemental de l'Aveyron		
Cécile Merlet	Direction de l'Eau et du Développement Durable, Conseil Départemental de l'Aveyron		<i>Excusée</i>
Agnès Simonin	DREAL Occitanie	Inspectrice générale des sites (Aveyron)	
Morgane Costes-Mares	Ententes Causses et Cévennes		<i>Excusée</i>
Nicolas Cayssiols	Fédération départementale des chasseurs	Directeur	
Davis Benyakhou	Grands Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses		
Magali Trille	Ligue de protection des oiseaux Occitanie (LPO Occitanie), délégation territoriale de l'Aveyron		
Rodolphe Liozon	Ligue de protection des oiseaux Occitanie (LPO Occitanie), délégation territoriale de l'Aveyron	Directeur	
Léa Giraud	Ligue de protection des oiseaux Grands Causses (LPO Grands Causses)	Responsable d'équipe et du site Grands Causses	<i>Excusée</i>
Arnaud Vaultier	Office du Tourisme Millau-Grands Causses		
Jean-Philip Pancou	Office national des Forêts (ONF)	Responsable de l'unité territoriale Aubrac-Causses	<i>Excusé</i>
Justin Pègues	Office national des Forêts (ONF)	Technicien forestier	
Sylvain Richard	Office national des Forêts (ONF)	Technicien forêts DFCI	
Sébastien Pujol	PNR des Grands Causses	Directeur	<i>Excusé</i>
Jérôme Bussière	PNR des Grands Causses, pôle Ressource naturelle et biodiversité		



Parc naturel régional des Grands Causses

Prénom, Nom	Commune ou organisme	Fonction	Signature
Clara Garcia Matos	PNR des Grands Causses, pôle Ressource naturelle et biodiversité	OT stratégie aires protégées	
Laure Jacob	PNR des Grands Causses, pôle Ressource naturelle et biodiversité	chargée de mission milieux naturels, faune, flore	
Laurent Danneville	PNR des Grands Causses, pôle Ressource naturelle et biodiversité		
Thomas Le Dreff	Service régional de l'archéologie, DRAC Occitanie		Excusé
Stéphane Foury	Syndicat de propriétaires forestiers de l'Aveyron		
Céline Delagnes	Syndicat mixte de bassin versant du Tarn-Amont	Directrice	Excusée
Florian Fergeault	Syndicat mixte de bassin versant du Tarn-Amont		Excusé
Jade Brechignac	Syndicat mixte de bassin versant du Tarn-Amont	Chargée de Mission inondation	
Marie Chaillou	Union régionale des Collectivités forestière d'Occitanie		
Ambroise Séguet	Commune de Mostuéjouls	adjoint	
Jacques MAURY	Commune de Mostuéjouls	conseiller	
Vera UYSSIER	PNR GC.	bascaire	
Maguelone RENIZE	ComCom Millieu Grands Causses	Animatrice TOURISME	
Jacques Elach.	CCMC.	ds d'inv.	
Bedel Christine	Commune Mostuéjouls	Conseillère	